

## **Technologie de numérisation et compression de la parole**

Le marché des aides techniques destiné aux personnes handicapées profite lentement des avancées technologiques informatiques. C'est, entre autres, le cas de la technologie de numérisation et de compression de la parole.

La cassette est ainsi condamnée à disparaître au profit de la lecture numérique et ce n'est pas sans intérêt pour les personnes non-voyantes, malvoyantes ou qui en raison d'une déficience motrice ou mentale n'ont pas accès à la littérature.

### **Le Consortium Daisy c'est quoi ?**

Sous l'acronyme de "Digital Audio Information System" se cache une formidable aventure humaine qui rassemble au niveau mondial, des organisations nationales, des associations (Belges entre autres) ainsi que des développeurs (sociétés).

Réunis depuis 1996, ils travaillent à l'établissement d'une norme mondiale d'enregistrement pour la production de livres "parlés" adaptés au format numérique. Cette norme porte sur la production, l'échange et l'utilisation du livre numérique vocal. Grâce à elle, le lecteur pourra, n'importe où dans le monde, dans n'importe quelle bibliothèque associée, choisir un livre et le lire sur n'importe quel lecteur de livres numériques.

### **Quelle avancée...**

Un livre au format Daisy peut être contenu sur un cd numérique (50h de lecture) alors qu'auparavant la personne jonglait avec pas moins de 26 cassettes. La qualité du son est nettement supérieure à celle des livres enregistrés sur cassette et l'accès à la recherche d'information ciblée est facilité par l'utilisation d'index ou le marquage par signets.

Quel gain de temps lorsque l'on consulte un dictionnaire, une bible, une encyclopédie, un livre de cuisine ou de jardinage, etc. ou tout autre ouvrage organisé en matières, chapitres, etc.

Ce système permet également de reprendre la lecture là où elle a été laissée même si le cd a été enlevé et l'appareil éteint. Actuellement, les livres peuvent donc être lus sur un lecteur portatif spécifique (un peu plus grand qu'un lecteur CD) ou un ordinateur (fixe, portable ou PDA) qui nécessitera alors l'utilisation d'un logiciel spécialisé.

Le marché de la lecture numérique évolue rapidement, avec l'arrivée constante de nombreux nouveaux lecteurs et logiciels. Le lecteur portatif DAISY est actuellement accessible en Belgique à partir de 280 €.

Il existe toutefois un inconvénient "de taille" : le délai nécessaire à la transcription des cassettes existantes. En effet, le temps de transcription est fonction des ressources humaines et reste tributaire de la qualité du son de la bande d'origine (4 à 5h).

Pour exemple, une association française prévoit un délai de 6 ans avant d'offrir la même gamme d'ouvrages actuellement disponibles sous format cassette et 27 ans pour l'ensemble de l'offre disponible en braille.

Reste également un coût important pour le réseau associatif qui se voit contraint de modifier ses bibliothèques sonores et de s'affranchir d'une cotisation annuelle afin d'utiliser le consortium Daisy.

### **Et le format Mp3, alors ?**

C'est ce format de compression qu'utilise Daisy mais la compatibilité s'arrête là car Daisy offre également la capacité d'accélérer la vitesse de lecture sans déformer la voix ainsi que la mémorisation des signets pour des centaines de disques différents. Le format Mp3 pourrait toutefois être développé afin d'accéder à la lecture des livres au format Daisy.

Néanmoins le problème du copyright reste entier...

La diffusion des livres sous forme numérique soulève de nouvelles questions, le même support pouvant être utilisé par tout type de public. Il faut donc disposer de mécanismes de sécurité technique et juridique qui satisfassent les ayants droits sans rendre impossible ou trop complexe l'accès des ouvrages aux déficients visuels.

Aux États-Unis, "[Bookshare.org](http://Bookshare.org)" propose une bibliothèque de livres numérisés par ses propres utilisateurs. La qualité peut être moyenne car peu de contrôles sont faits. Ce site évite de dupliquer le travail long et fastidieux de numérisation d'un livre à partir d'une version imprimée. La loi américaine sur le copyright et un accord avec l'association américaine des éditeurs permettent à "[Bookshare.org](http://Bookshare.org)" de fonctionner en toute légalité.

Des bibliothèques numériques se développent sur internet afin d'offrir un choix d'œuvres littéraires numériques téléchargeables à distance généralement sous format chronodégradables (durée limitée dans le temps).

[Elupha](http://bnh.numilog.com) : <http://bnh.numilog.com>

[Hélène](http://www.bibliotheque-helene.org) : [www.bibliotheque-helene.org](http://www.bibliotheque-helene.org)

Pour de plus amples informations sur la norme Daisy vous pouvez [adhérer à un groupe d'utilisateurs](#).

Complémentairement, l'AWIPH, en collaboration avec les associations représentatives des personnes malvoyantes et non voyantes, a mis en ligne sur son site une [base de données appelée EXLIBRIS](#).

Celle-ci est destinée à regrouper les travaux de transcriptions effectués par chacune des associations lors du soutien de leurs bénéficiaires dans leur intégration scolaire.

Ce répertoire comprend une fiche pour chaque ouvrage et le format dans lequel il a été transcrit (braille, audio, fichier informatique, grands caractères). Outre l'intérêt

pour les associations de ne pas refaire ce qui à déjà été fait en matière de transcription, elle vous permet de localiser des éventuelles transcriptions susceptibles de vous intéresser.

Nous remercions le CRETH et Mme Lokker du Service Francophone Bruxellois pour leur collaboration à la rédaction de cette information.